



Institut de *défense pénale*

SAMEDI 14 JUIN 2014

8H30 – 17H30

MARSEILLE

SEMINAIRE DE FORMATION

HOTEL INTERCONTINENTAL MARSEILLE – HOTEL DIEU

(place Daviel 13002 – derrière la Mairie – métro Vieux Port)

LES SEXUALITES INTERDITES

Sexe & Normes

**Droit et/ou morale
Sévérité légitime ou excessive
Ce que l'avocat doit savoir**

Conférence conçue et animée par

Mes Alain MOLLA, Avocat honoraire & PHILIPPE VOULAND, Avocat au Barreau de Marseille

7H de formation validées

P

R

O

G

R

A

M

M

E

1. SEXE ET REPRESSION :

Violence, impudeur, débauche

Jean DANET, Avocat honoraire, Maître de conférences (Université de Nantes)

Une législation d'exception ? (niveau des peines, prescription, régime de détention, exécution des peines, les fichiers...)

Pénalisations de l'impudeur :

Harcèlement sexuel : loi du 17 janvier 2002 : le cauchemar du dragueur.

Exhibitionnisme : pulsion pathologique, revendication naturaliste, confort, mode de vie.

De l'inceste à l'exhibitionnisme en passant par la débauche ou le libertinage :

Quand la morale menace la sûreté.

Etre libertin, un droit et non une faute. Statut pénal de la débauche. Limites du libertinage.

2. PENALISATION DE LA TRANSMISSION DITE VOLONTAIRE DE MALADIES SEXUELLES :

Christophe BASS, Avocat à Marseille

Les qualifications en concours

Volonté de diabolisation avec l'empoisonnement par transmission du VIH (loi du 18 mars 2003)

Loi et Jurisprudence.

P
R
O
G
R
A
M
M
E

3. PENALISATION ET REPRESSION SEXISTE ? : LA DELINQUANCE SEXUELLE DES FEMMES

Daniel ZAGURY, Psychiatre (Expert près la Cour d'Appel de Paris)

Rareté des poursuites pour délinquance sexuelle ?
Seraient-elles jamais perverses, jamais violentes, jamais nymphomanes, jamais pédophiles ?

4 : PENALISATION DU SEXE TARIFE :

Proxénétisme, Prostitution, Victimisation, Pénalisation du « client ».
Lilian MATHIEU, Sociologue

- Prostitution : une activité privée considérée comme une inadaptation sociale.
- Proxénétisme et traite des êtres humains : dégradé de sanctions et recouvrement des incriminations.
- La pénalisation des clients ou la prostitution comme violence sexiste.
- Les usages de la dignité humaine et la victimisation des prostituées.

5. PENALISATION DU FANTASME :

Daniel ZAGURY, Psychiatre (Expert près la Cour d'Appel de Paris)

- Délit de fixation et divulgation d'images à caractère pédopornographique.
- Pédophilie de voyeurisme : statut de l'image pédophile.
- Impunité des criminels qui réalisent la photo ou le film avec des mineurs martyrs.
- Développement de la cyber-sexualité et impact de l'invasion de la pornographie dans les foyers.

6. LES AVOCATS FACE AU CONTENTIEUX SEXUEL ET L'HYPER PENALISATION DE LA PEDOPHILIE :

Sylvie MATHERON, Avocat à Marseille
Alain MOLLA, Avocat honoraire

Comment assister la victime ?

Comment défendre l'auteur ?

TARIF : 468,00 € TTC (SOIT 390,00 € HT) – ELEVE AVOCAT : 200,00 € TTC

*POSSIBILITE DE PRISE EN CHARGE PARTIELLE PAR LE FIF-PL**

* Une prise en charge individuelle est possible si elle parvient au FIF PL au plus tard le jour de la tenue du colloque
FIF PL 104 rue de Miromesnil 75384 PARIS CEDEX 08 – Tel : 01.55.80.50.00 / Fax : 01.55.80.50.29 / www.fifpl.fr

Institut de Défense Pénale – Organisme de formation n° 93 13 11 458 13

N° SIRET : 453 944 381 00012 N° TVA Intracommunautaire FR06453944381

BULLETIN D'INSCRIPTION A IMPRIMER ET A RETOURNER PAR COURRIER A L'IDP AU PLUS TARD LE 10 JUIN 2014

LES SEXUALITES INTERDITES – 14 JUIN 2014 – MARSEILLE

Nom : Prénom :
Cabinet : Barreau :
Adresse :
Tel : Fax : e-mail :

participera au séminaire de formation du Samedi 14 Juin 2014 à 8h30
règle la somme de 468,00 € TTC (390,00 € HT) à l'ordre de l'Institut de Défense Pénale
règle la somme de 200,00 € TTC (élève avocat) à l'ordre de l'Institut de Défense Pénale



*Institut de **défense** pénale*

SAMEDI 14 JUIN 2014
8H30 – 17H30
MARSEILLE

CONDITIONS D'ANNULATION : pour toute annulation postérieure au 11 juin 2014, les frais seront de 107,64 € TTC soit 90,00 € HT.
L'annulation doit être formulée par écrit. Le participant a toujours la liberté de se faire remplacer par un Confrère de son choix.

42 rue Montgrand 13006 Marseille – tel : 04 91 13 40 43 / Fax : 04 91 13 40 44 e-mail : mdp@defensepenale.com – www.defensepenale.com